

LA JARNE



n°9

Octobre 2011

INFORMATION MUNICIPALE - COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

■ Edito.....	p. 2
■ Actualité municipale.....	p. 3 à 6
■ Vie Jarnaise.....	p. 7 à 8
■ Vie Associative.....	p. 9 à 12

■ Jeunesse.....	p. 13 à 14
■ Information.....	p. 15
■ Histoire et Patrimoine.....	p. 16

www.lajarne.fr

Editorial



Chères Jarnaises, chers Jarnais, chers Amis,

En mars 2008, vous nous avez élus sur la base d'un programme ambitieux mais réaliste. Aujourd'hui ce n'est pas encore l'heure des bilans mais nous pensons, avec mes collègues du Conseil Municipal, qu'un état des lieux à mi-mandat est souhaitable. Nous avons décidé que ce serait le thème de la rencontre annuelle des vœux du maire. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour ce bilan intermédiaire.

Comme vous allez le lire dans ce numéro d'octobre du bulletin municipal, notre gros dossier du moment est le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous y travaillons beaucoup et nous nous apercevons lors de chaque séance que les contraintes sont multiples et qu'entre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), communautaire, le Plan Local Habitat (PLH), communautaire, et les différents « Grenelle », nationaux, les marges de manœuvres sont devenues minimes.

Malgré cela nous arrivons à conserver notre cap qui est de dire :

- La Jarne doit rester un village.
- La Jarne ne doit pas s'agrandir trop vite.
- La Jarne doit conserver son identité.

Nous avons prévu une croissance démographique de l'ordre de 25 habitants/an, ce qui donne 250 habitants dans les 10 ans. C'est à peu près la progression enregistrée sur les 10 dernières années lorsque l'on tient compte de ce chiffre et que l'on y applique tous les critères « imposés ».

En 10 ans, nous avons le droit de rajouter 8 ha en constructible sur notre commune.

C'est peu, certes, mais le but des différents textes est de limiter le prélèvement sur les terres agricoles et de ne pas trop s'éloigner des zones d'emploi. Les parcelles seront désormais plus petites car on nous impose de réaliser 20 logements par ha. Tous les détails sont présents dans ce numéro en page 3.

Un autre grand souci pour nous est de bien structurer le pôle de loisirs incluant le château, le golf, vertigo-parc et le club hippique. La Jarne doit rester un village où il fait bon vivre.

Je terminerai cet édito en remerciant tous ceux qui ont travaillé :

- à cette belle réalisation qu'est le restaurant scolaire en cours d'achèvement,
- à l'élaboration du chantier rue des Pluviers Dorés,
- à l'accueil des nouveaux Jarnais qui fût une belle rencontre avec un franc succès,
- à toute la vie associative qui dynamise notre village,
- et au CCAS qui, dans l'ombre, apporte du soutien aux personnes qui en ont besoin.

Après ces mots de remerciement, je vous donne rendez-vous début janvier pour vous informer de nos activités passées et à venir.

Je vous souhaite une excellente fin d'année et vous dis : à bientôt.

Votre Maire,
Guy Coursan



((L'urbanisme : concilier développement urbain et préservation du cadre de vie



L'urbanisme est l'une des tâches primordiales de l'équipe municipale, notamment depuis la rentrée de septembre comme le prévoyait notre programme. La commission du **PLU** (Plan local d'urbanisme) s'est ainsi réunie dernièrement à trois reprises pour statuer sur les projets en cours. Après l'achèvement du **Diagnostic** et la rédaction du **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), le moment était venu de définir les orientations de la politique de la commune en matière de logements. La construction de ces derniers entraînant l'ouverture de nouveaux terrains à bâtir et une extension de la voirie.

Pour cela, la municipalité de La Jarne doit prendre en compte les nouvelles dispositions imposées à l'échelle nationale par le Grenelle de l'environnement, sans oublier les impératifs du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et du PLH (Programme Local de l'Habitat) ainsi que les recommandations dictées par l'Agenda 21 et la Trame verte et bleue. En outre, l'étude de faisabilité du pôle de loisirs de La Jarne réalisée par le cabinet Sécheresse-consultants doit aboutir prochainement à un plan d'actions qui sera également intégré au PLU.

Ces différents partenariats obligatoires entraînent des mesures contraignantes, mais nécessaires, pour toutes les communes et en l'occurrence celle de La Jarne. En voici, en bref, l'inventaire :

■ La **loi du Grenelle 2** sur l'environnement a pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants en favorisant un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques. Ainsi, La Jarne et ses voisines devront privilégier le renouvellement urbain (« construire la ville sur la ville ») ainsi que les abords immédiats des bourgs pour éviter l'étalement des constructions. Le Grenelle 2 implique également des moyens de transport multimodaux fonctionnels à un prix abordable comme le prévoit le PDU (Plan de Déplacements Urbains) engagé par la CdA.

■ Le **Schéma de cohérence territoriale** (SCOT) qui, tout en respectant une cohésion sociale, dicte les grandes orientations pour notre territoire en 2020 notamment en matière d'organisation de l'espace et de préservation des zones agricoles, des zones humides, des zones boisées. Sur les 200 ha à vocation d'habitat alloués à l'ensemble de la CdA, environ 8 hectares sont disponibles pour La Jarne. Selon les objectifs du SCOT, notre commune comme toute celles de la deuxième couronne devront construire au minimum 20 logements par hectare.

■ Le **Programme Local de l'Habitat** (PLH) est un outil stratégique qui permet d'articuler les politiques d'aménagement urbain et d'habitat dans une vision globale de « politique de la ville ». Le PLH assure la mise en œuvre de moyens visant à assurer la mixité sociale et à pourvoir les besoins en logements sociaux locatifs, soit 25% dans chaque programme immobilier de plus de 10 logements nouveaux et pour les unités foncières de plus de 2500 m².

■ L'**Agenda 21** (en cours d'élaboration), signifie « ce qu'il faut faire pour le 21ème siècle » et propose un programme d'actions coordonnées permettant un développement durable à l'échelle de la commune, à celle de la CdA, à celle de la Région et même à celle de la planète. Ces programmes s'appuient sur les problématiques des territoires selon la maxime « penser global, agir local ».

■ La **Trame verte et bleue** est une mesure du Grenelle Environnement ayant pour objectif de déjouer le déclin de la biodiversité en préservant et en restaurant, voire en créant, des continuités écologiques sur l'ensemble du territoire français. Cette trame permet aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter et de se reproduire en toute quiétude pour assurer leur préservation et assurer la pérennité de nos écosystèmes.

Jérôme Goyallon,
adjoint à l'urbanisme

((Extraits des Compte rendus des Conseils Municipaux

Compte rendu du 5 mai 2011

CIMETIERE -TARIFS CONCESSIONS ET COLOMBARIUM

Dans ce cadre, après étude comparative avec les communes avoisinantes, il est proposé au Conseil Municipal de réviser les tarifs des concessions et du Columbarium qui n'ont pas été réévalués depuis de nombreuses années.

Concessions 2m ²	2010	Proposition 2011
30 ans	45.73€	140.00€
50 ans	76.22€	200.00€

Vote à l'unanimité

Columbarium	2010	Proposition 2011
10 ans	213.43 €	230.00€
20 ans	426.86€	450.00€
50 ans	914.69€	950.00 €
Ouverture	21.34€	25.00 €

Compte rendu du 22 septembre 2011

PERISCOLAIRE

Annie Merveilleux expose :

Dans le cadre de la convention d'objectifs partenariale mise en place avec l'association Angoul'loisirs pour l'année 2011, les enfants fréquentant l'accueil collectif de mineurs pendant la période périscolaire bénéficient actuellement de la présence d'une animatrice, chargée d'encadrer la

pause méridienne de 11h30 à 13h30. Sa présence durant l'accueil périscolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h permettrait de mieux encadrer l'accompagnement périscolaire en développant l'animation.

En contrepartie des prestations fournies, la commune s'engage à verser au prestataire la somme de 2565 euros sur

présentation d'une facture, conforme au devis en date du 20 juillet 2011, pour la période du 5 septembre au 16 décembre 2011.

Au vu des éléments, le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer, avec l'association Angoul'loisirs, un contrat de prestation de service qui sera annexé à la présente.

Vote à l'unanimité

Aide financière à la lutte contre les frelons asiatiques



Le 22 septembre 2011, le conseil municipal a décidé de favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal en sollicitant l'aide financière attribuée par le Conseil Général de la Charente-Maritime.

Cette aide varie de 135 euros pour une intervention simple à 220 euros avec échelle ou nacelle.

Elle est applicable sur le domaine privé ou public.

La démarche consiste à signaler la localisation du nid de frelons à la police municipale qui prend les mesures qui s'imposent.

Nous venons d'appliquer ce dispositif derrière les habitations situées avenue des Mouettes (photographie jointe).

Le brigadier chef Arnaud Pautrat

((Biodiversité : espèces invasives en pays jarnais

Une espèce invasive est un animal ou un végétal exotique (ou exogène) qui provoque des perturbations nuisibles à la biodiversité locale. C'est le cas dans plusieurs écosystèmes de la commune de La Jarne (marais, bois...) où ces organismes se sont adaptés à notre environnement naturel au détriment de la faune et de la flore indigènes. Parfois, leur proximité peut aussi en faire un danger pour l'homme. Quelques unes des nombreuses espèces envahissantes sont bien connues du public car elles font régulièrement l'objet de l'actualité et donc d'articles et de reportages dans la presse. Chez les insectes, dont nous parlerons aujourd'hui, c'est le cas du frelon asiatique, de la chenille processionnaire et de la mineuse du marronnier.

Le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*) est originaire d'Asie du Sud-est. Cet insecte a été observé pour la première fois en France fin 2005. Son introduction accidentelle serait liée à l'importation de marchandises chinoises. Ensuite, la canicule de l'été 2006 a été favorable à son développement. *Vespa velutina* est identifiée pour la première fois en Charente-Maritime en 2007. Ce frelon s'est aujourd'hui bien acclimaté en France et notamment dans le Grand Ouest où il s'est largement répandu. Tous les frelons sont des prédateurs pour l'abeille domestique et *Vespa velutina* est pour cette dernière un ennemi mortel. Ce frelon n'est pas agressif envers l'homme tant qu'il reste éloigné de son nid (4 à 5 mètres), sinon gare à une attaque collective. Une dizaine de piqûres peut provoquer chez l'être humain un empoisonnement nécessitant son hospitalisation.



processionnaire du pin



frelon asiatique

La **processionnaire du pin** (*Thaumetopoea pityocampa*) est un insecte qui donne un papillon après avoir été une chenille. Cette larve couverte de poils urticants est connue pour se déplacer à la queue leu leu. Elle se développe de préférence sur le pin noir d'Autriche, le pin laricio et le pin maritime qui lui fournissent avec leurs aiguilles une nourriture abondante. Originaires du pourtour méditerranéen, la processionnaire du pin occupe actuellement les 2/3 du territoire français. Incitée par le réchauffement climatique, elle poursuit son expansion vers le Nord d'environ 5 km par an. Dans le parc du château de Buzay à La Jarne, l'allée des pins noirs d'Autriche est un lieu rêvé pour les chenilles processionnaires qui sont en grande partie responsables de la défoliation des arbres. Dans le village, les chenilles sont souvent présentes dans les jardins où poussent des conifères. Des résineux ont été abattus sur un terrain municipal jouxtant l'école de la Pierre Levée pour éviter aux écoliers d'être en contact avec ces insectes

redoutables. Car, chacun de leurs poils est un petit harpon qui contient un venin très irritant lorsqu'on se gratte ou qu'on se frotte. Notons que les chiens sont souvent victimes de cet insecte.

La **mineuse du marronnier** (*Cameraia ohridella*), originaire de Macédoine, Inconnue jusqu'en 1984, est un insecte ravageur ayant élu domicile à partir de l'an 2000 dans toute la France et en particulier sur le territoire de La Jarne. Comme son nom l'indique, l'arbre de prédilection de cette chenille vorace (longue de 25 à 50 mm) est le marronnier d'Inde. Plus discret par la taille (3 à 5 mm) le papillon pond des œufs qui deviennent les larves mineuses de feuilles. Dans le paysage de La Jarne on peut constater que tous les marronniers sont touchés, qu'il s'agisse des jeunes arbres plantés récemment ou des marronniers séculaires constituant la zone boisée de la coulée verte tout au long de l'Otus et du parc du château de Buzay. Si la mineuse des marronniers ne tue pas ses victimes, elle les laisse dans un état spectaculaire de dégradation et, dès juillet, ils sont couleur d'automne.

Jérôme Goyallon,
adjoint à l'urbanisme



mineuse du marronnier

Pour toute information relative au traitement et aux zones à traiter, contacter la FDGDON 17 (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Charente-Maritime) au 05 46 68 60 47 ou la Direction départementale des territoires et de la mer au 05 16 49 60 00.

((Les dossiers techniques 2011

Les perturbations de cet été...

A peine 10 jours de travaux pour sécuriser la traversée de chaussée devant le groupe scolaire de La Jarne. Grâce notamment à David Baudon, Conseiller Général du Canton de La Jarrie, cette opération d'environ 60 000 € a été financée à 75% par le département de la Charente Maritime et 25% par la commune de La Jarne.

Rénovation de l'entrée sud du lotissement « Le Pigeonnier » et de trottoirs endommagés au « Grand Clos ».



Le plateau surélevé



Le Pigeonnier

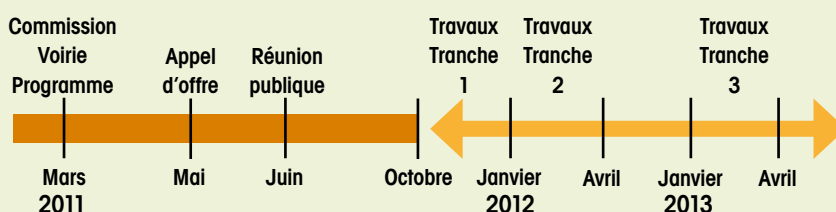


Début des travaux rue des Avocettes

LES PLUVIERS DORES

Conformément à nos engagements, la rue des Pluviers Dorés va enfin être restructurée. Avec une consolidation de sa structure adaptée à la circulation actuelle, il s'agit notamment d'améliorer la sécurité par la création d'une zone 30, de carrefours surélevés, de voies mixtes piétons-vélos et de places de stationnement. La commission Voirie a également souhaité améliorer le paysage urbain de cette artère avec des trottoirs en béton désactivé et de nouvelles plantations.

Echéancier prévisionnel



L'opération « rue des Pluviers Dorés » est décomposée en 3 tranches de travaux réparties sur 3 années budgétaires. La tranche 1 débutera par la rue des Avocettes ; à suivre la tranche 2 jusqu'au carrefour de la rue du Moulin (fin prévu en avril 2012). La tranche 3 (carrefour rue du Moulin – place de la Liberté) commencera début 2013.

Des déviations sont mises en place pour les lignes de bus. Une lettre d'information a été adressée aux utilisateurs. La Mairie reste à votre disposition pour tous renseignements.

Nous sommes conscients des nuisances et perturbations occasionnées par ces travaux dans notre village mais ils sont nécessaires pour mener à bien nos projets. Merci par avance de votre compréhension.



L'équipe Eurovia en charge du chantier

LA JARNE DURABLEMENT

Les commissions Voirie et Bâtiments mettent le développement durable au cœur de tous leurs projets : de la gestion de l'énergie et des déchets jusqu'à la mobilité dans les bâtiments et sur l'espace public.

C'est dans cet esprit que nous avons mandaté l'APAVE pour la réalisation d'un diagnostic accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public. Cette opération vise à évaluer le niveau d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des cheminements usuels piétons et des établissements recevant du public...

Eric Villette

Adjoint au Maire - Délégation Bâtiments et Voirie

((Le Centre Communal d'Action sociale avait décidé de fêter « ses aînés » le 06 septembre.

Chaque année le CCAS de La Jarne propose à ses aînés âgés de plus de 65 ans soit un repas accompagné d'un spectacle soit un voyage d'agrément d'une journée. L'année 2011 était celle du voyage. Ainsi le 6 septembre dernier, deux bus de la compagnie vendéenne Hervouët ont permis à plus de 80 personnes de se rendre dans un premier temps vers le Centre Minier de Faymoreau au sud du bocage vendéen. Notre maire, quelques élus et des membres du CCAS étaient également du voyage.

Ce village a vécu de l'exploitation du charbon de 1827 à 1958. Nous avons ainsi pu partager l'incroyable aventure des gueules noires de la région et tout savoir de la grande histoire du charbon qui a dopé l'industrialisation et bouleversé notre société dès la moitié du XIXe

siècle. Salle des pendus, lampisterie, « descente » dans la mine reconstituée : un parcours animé pour explorer le travail des hommes du fond.

Après cette visite, où nous serions restés volontiers plus longtemps, les bus ont acheminé les passagers, dont la plupart ignorait la présence de cette mine si près de chez nous, vers la Venise Verte à Damvix pour embarquer sur le Collibert II. A bord de ce bateau très confortable, nous avons pu découvrir le Marais poitevin, en profitant entre l'apéritif et le dessert d'un commentaire fort instructif sur l'histoire et les étapes de l'œuvre d'assainissement de ce marais.

Repus et riches d'informations, c'est à l'abbaye de Maillezais que devait se terminer ce périple. Un guide nous permettait d'y remonter le temps et

découvrir l'histoire exceptionnelle de cette abbaye devenue cathédrale qui fut ruinée par les guerres et la folie des hommes. Elle garde pourtant toute sa majesté, et nous avons été émerveillés par les grands moments d'histoire qu'elle nous révèle.

Vers 20 heures nous retrouvions la place de l'Eglise de La Jarne et tout le monde semblait ravi de cette journée bien remplie. Que chacun soit remercié pour sa participation.

*Et... c'est promis, nous repartirons
... dans deux ans !*

Annie Merveilleux
Adjointe chargée des Affaires Sociales



((Bienvenue aux nouveaux Jarnais

Le maire Guy Coursan, ses adjoints, les conseillers municipaux et les présidents d'association avaient donné rendez-vous le dimanche 11 septembre aux personnes nouvellement installées à La Jarne pour faire plus ample connaissance. Cette rencontre s'est tenue à la Mairie dans la salle du conseil qui n'était pas trop grande pour accueillir les nouveaux Jarnais dans une ambiance chaleureuse. Les plus curieux ont pu à l'occasion accéder à toutes les informations utiles en prenant contact directement avec les nombreux responsables de la commune.



((7ème Festival d'Automne Concert **Gratuit** à La Jarne

Rendez-vous à La Jarne, Salle Mélusine, le mercredi 16 novembre à 20h30, pour un concert gratuit en Hommage à Glenn Miller

HOMMAGE A GLENN MILLER **Ambiance « années 40 »**

Le son «Glenn Miller» clair et coloré si caractéristique, gorgé d'un swing d'une miraculeuse fraîcheur est immédiatement reconnaissable !
Du swing et encore du... swing !

Programme

- A String of Pearls : J. Gray
- Moonlight Serenade : G. Miller
- Stompin' at the Savoy : B. Goodman
- Indian Summer : V. Herbert
- Chattanooga Choo Choo : G. Miller
- Smoke gets in your eyes : J. Kern
- Saint Louis blues march : W.C. Handy
- Stardust : H. Carmichael
- Tuxedo Junction : E. E. Hawkins
- Sentimental journey : B. Green
- American patrol : F.W. Meacham
- My Foolish heart : N. Washington
- Pennsylvania 6.5000 : C. Sigman
- In the mood : J. Garland

Interprètes

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Batterie : Jean-Philippe Beun | Guitare : Gildas Pouyet |
| Contrebasse : Pascal Combeau | Saxophone : André Beun |
| Trombone : Sébastien Orzan | Trompette : Philippe Cardot |

((COMITE DES FETES

Avec sa deuxième édition, le festival des mercredis éclectiques de La Jarne est monté en puissance. Les neuf concerts programmés entre les vacances de printemps et d'été ont attiré quelque 1800 spectateurs. La météo assez favorable de ce printemps nous a permis, malgré quelques soirées parfois fraîches, d'assurer plus de la moitié des concerts dans le théâtre de verdure de la salle Mélusine. Aucun Jarnais ne peut donc ignorer la variété de la programmation et la qualité des concerts que nous avons eu le plaisir de recevoir.

Du rock vigoureux des KAZEMY lors du concert d'ouverture, au rock progressif de Technical Variant pour la clôture, cette année fut placée sous le signe de la jeunesse et du rock, ce qui ne doit pas faire oublier, entre autres, le succès très important de Sol'n'Sol avec leur remarquable interprétation des standards de la pop internationale, les inoubliables chants de la mer des « brouilleurs d'écoutes » avec presque 300 spectateurs pour cette seule soirée, et le dynamisme et la qualité musicale des Blues and Kid.

Satisfaction des spectateurs mais aussi satisfaction des groupes. Sans aucune exception, tous ces groupes sont reconnaissants de l'accueil qui leur est réservé et extrêmement satisfaits de la qualité du son concocté par un grand professionnel, Michel Nicoleau, l'ingénieur du son du comité.

Fort de cette expérience et de ce succès le comité des fêtes prépare déjà la saison 2012. Il faut dire que la demande est tellement forte que les 9 dates du printemps prochain ne suffiront pas à satisfaire tous les groupes. Aussi le niveau des concerts sera encore plus élevé. Toujours une grande part de groupes locaux bien sûr, mais aussi quelques grands noms nationaux (voire internationaux) de la musique nous ferons l'honneur de venir jouer pour nous.

La saison 2012 débutera le mercredi 9 mai et durera jusqu'au 4 juillet et les concerts seront, bien sûr, toujours gratuits.

Toute la programmation et les dates dès le mois de novembre sur notre site web.

En attendant nous vous donnons rendez vous pour le réveillon de la St Sylvestre animé par Cathy Joubert. Inscriptions dès maintenant sur notre site.

www.cdflajarne.fr
renseignements téléphoniques
06 66 73 61 81 ou 05 46 28 40 72

*Le Président,
 Vincent Coppolani*



Le club des Aînés Ruraux

La rentrée du club des Aînés a eu lieu le 1er septembre à Mélusine.

Le 10 octobre, une formation gratuite à la conduite a été donnée par la Fédération des Aînés Ruraux à Angoulins et le 12, le club a participé à un concours de tarot à Varsay.

Le 8 novembre, une sortie- cabaret « la cordillère des Andes » est prévu à Saujon et le 25 novembre c'est une choucroute-party qui est organisée à St Vivien.

Et toujours divers concours de belote avec l'Interclub...

Le club accueille avec plaisir toute personne qui désire passer le jeudi après-midi, de 14h à 18h, dans la petite salle Mélusine, pour jouer aux cartes, goûter et passer un bon moment.





TRAC EN SCÈNE Saison 4

La troisième saison de la troupe de théâtre TRAC EN SCÈNE s'est terminée en avril dernier avec la présentation sur trois jours d'une pièce en deux actes : «Le coupable est dans la salle».

Un spectacle qui commençait comme une pièce traditionnelle avec le mari, la femme et l'amant dans le placard mais qui a pris très vite une tournure inattendue sous la forme d'une enquête policière menée tambour battant par un commissaire et son adjoint.

Les 11 actrices et acteurs ont évolué sur la scène couronnant ainsi un travail de huit mois soit trente-sept répétitions, de séances d'apprentissage de textes, de recherche de costumes, d'accessoires et de décors.

Près de 300 personnes se sont déplacées et ont apprécié l'originalité de la pièce qui a permis d'installer une interactivité entre la scène et le public.

Après quelques semaines de repos, la troupe TRAC en SCÈNE s'est remise au travail pour préparer sa quatrième saison. Une nouvelle pièce a été sélectionnée. Elle s'intitule « Arthur, es-tu là ? » et sera présentée à la salle Mélusine au cours du printemps 2012.

L'effectif de la troupe s'est encore étoffé avec l'arrivée de quatre nouvelles personnes. Une costumière et une maquilleuse ont maintenu leur collaboration précieuse et ô combien indispensable au travail du collectif et nous les en remercions vivement.

Théâtralement vôtre,
TRAC EN SCÈNE

Contact association :
Jean-Christophe Méreau - 06 82 66 50 85
ou trac-en-scene@orange.fr

((Association des Anciens Combattants 11 novembre 1918 - 11 novembre 2011

Le vendredi 11 novembre 2011, La Jarne se recueillera une fois encore devant son Monument aux Morts pour célébrer le courage et l'abnégation des dix Jarnais morts pour la France au champ d'honneur, tout au long de cette Grande guerre, longue et cruelle.

Il manquait aux biographies des Jarnais inscrits sur le Monument, celle de l'abbé Pierre Amiot, curé de La Jarne. La voici. Pierre Amiot est né à Geay le 28 mars 1877. Elève de l'institution Notre-Dame de Recouvrance à Saintes, il a été ordonné prêtre en la cathédrale de La Rochelle le 20 décembre 1900. Il fut successivement professeur à Pons, vicaire à Saint-Savinien, Surgères et Saint-Pierre d'Oléron pour terminer curé de La Jarne et de Saint-Rogatien. D'une nature ardente et expansive, il était parti plein d'enthousiasme au second jour de la mobilisation. Comme beaucoup d'ecclésiastiques il fut affecté comme infirmier militaire. En poste à l'hôpital militaire Aufrédy à La Rochelle, il décéda presque subitement de fatigue et de surmenage le 1er novembre 1914 dans sa paroisse, où il était venu en permission célébrer les offices de la Toussaint.

Le Conseil municipal et l'Association des Anciens combattants de la Jarne organisent cette cérémonie de mémoire nationale qui aura lieu à 10 h. Les enfants de l'école de la Pierre Levée, sous la conduite de Monsieur Méreau, le directeur, seront acteurs de la cérémonie et la clôtureront en chantant La Marseillaise.

Jarnaises, Jarnais, anciens combattants, militaires retraités, parents d'élèves, jeunes gens et enfants, nous vous attendons le plus nombreux possible pour marquer votre attachement aux valeurs et à l'Histoire de notre pays et plus particulièrement de notre commune.

Un pot offert par la municipalité nous permettra de nous retrouver à l'issue.

Il est par ailleurs à signaler que la commune a décidé de restaurer le Monument aux Morts et les nouvelles plaques commémoratives sont déjà arrivées !



Philippe Mounier
Conseiller municipal
Membre de l'Association des
A.C. de La Jarne.

((Association Tennis Jarnais

Il est possible de jouer au tennis à La Jarne et l'association Tennis Jarnais propose de pratiquer ce sport sur les équipements de la commune, salle des 4 Chevaliers (à côté du terrain de football).

L'école de tennis se déroule les mercredis après midi, de septembre à juin et, cette année encore, Matthieu encadre les enfants, à partir de 5 ans pour du mini tennis, et des cours initiation et pré-compétition pour les 10-12 ans.

Des cours femmes sont organisés les jeudis et samedis après midi.

Nous proposons aussi des stages pendant les vacances scolaires. (pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Matthieu).

La saison dernière a été accompagnée de résultats sportifs pour les deux équipes seniors et seniors plus. Le championnat reprend bientôt, alors, bonne chance à tous les joueurs !

*Venez-nous rejoindre
pour taper la balle jaune !*

Contact :

Benoit : 06 84 60 42 58

Matthieu (école de tennis, cours) :

06 69 18 36 98

mail : tennisjarnais@gmail.com

Tarif annuel comprenant la licence FFT

- Adulte : 75 €

- Couple : 120 €

- Etudiant/lycéen : 50 €

(tickets sport 2011/2012 acceptés)

- Enfant école de tennis 65 €

- Cours Adultes : nous contacter

Réservation des courts par internet



Tennis Club Jarnais
Mairie de La Jarne
17220 LA JARNE
05 46 56 66 07 (répondeur)

((Club de G.Y.M. Gymnastique Yoga - Marche

Les cours ont repris avec dynamisme début septembre :

- Gymnastique avec Michèle Roy
- Yoga avec Christine Laure
- Marche avec Marie Pierre Guillas

Pour les horaires, consulter www.lajarne.fr, rubrique « loisirs ».

La sortie de fin d'année des Guiboles Jarnaises a eu lieu à Belle-Ile, le week-end de la Pentecôte, et 56 personnes y ont participé.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour un nouveau videgreniers, en septembre prochain, en espérant que le beau temps sera avec nous !



Les Ateliers Musicaux

Association 1901

A côté de la poste de la Jarne

0546015449

Cours de :

- Batterie
- synthé
- Piano
- guitare classique, électrique
- guitare basse
- Initiation pour les plus jeunes

Notre méthode repose sur un principe simple :

- La satisfaction de progresser au rythme de chacun.
- Le plaisir de s'exprimer dans tous les styles : rock, blues, jazz, classique...
- La joie de jouer tout de suite dès les premiers cours.
- La possibilité pour ceux qui le souhaitent de s'attarder un peu plus sur les théories du solfège, de l'improvisation ou de l'harmonisation.
- Des cours collectifs qui ne sont pas surchargés : 2 à 3 élèves par cours.
- Pour les plus jeunes, initiation à la musique avec la découverte de la pratique des instruments...

*Les cours s'adressent à tous :
parents, enfants, adolescents...*



((Nouveau à La Jarne Association « bouts de ficelle »



Suite à la modification du fonctionnement du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et compte tenu de la forte demande des parents Jarnais de maintenir des activités en leur faveur, les locaux de « La Smala » accueilleront désormais l'association « Bouts de ficelle » trois fois par mois en dehors des plages

d'occupation du RAM. Elle proposera un atelier de loisirs créatifs et deux cafés des parents au cours desquels ceux-ci pourront venir se rencontrer accompagnés de leurs bambins. Une jeune maman de l'association sera là pour les accueillir.

Dates des rencontres :

Café des parents :

1^{er} et 15 novembre, le 4 et 18 décembre
Atelier loisirs créatifs Steiner :
23 novembre et 14 décembre
sur inscription au 07 61 49 19 76

Pour en savoir plus
sur « Bouts de ficelle » :
www.boutsdeficelle.net

((Nouvelle saison pour l'association badminton club jarnais



Venez essayer ce sport loisir au gymnase des 4 chevaliers.
A partir de 14 ans , 3 soirs et 2 matinées par semaine sur 4 terrains.
Retrouvez toutes les informations de notre club sur le site :
<http://bcj17-lajarne.clubeo.com/>



((Rentrée 2011



Vendredi 24 juin la cour de l'école primaire de « La Pierre levée » est en effervescence : les enfants dirigés de mains de maître offrent à leur parent : scénettes, chants et danses endiablées. Une semaine plus tard, il n'y a plus personne dans la cour de l'école. L'été, synonyme de grandes vacances, est arrivé. Deux mois plus tard, le lundi 5 septembre entre 8 h 15 et 8 h 30 plus de 200 élèves accompagnés de leurs parents franchissent la grille de l'Ecole Primaire, certains sont même très en avance sur l'horaire ! Il s'agit d'un événement très sérieux. Eh oui ! C'était la rentrée. Une pensée pour les anciens élèves qui l'an passé étaient les « grands » et sont devenus les « petits » du collège ! Ainsi va la vie !

Pas de grands changements si ce n'est des effectifs légèrement en baisse. Toujours, 6 classes du côté de l'école primaire avec un total de 142 élèves (contre 146 à la rentrée précédente) répartis comme suit :

Mr Méreau Directeur de l'école élémentaire	CE2 / CM1	21 élèves
Mme Cayssials : remplace Mr Méreau (décharge de direction le vendredi)		
Mme Teyssèdre	CP	25 élèves
Mlle Accary	CP / CE1	24 élèves
Mme Larmailard	CE2	28 élèves
Mr Guinat	CM1	20 élèves
Mr Dupont	CM2	24 élèves
Mr Charazac : Titulaire mobile assurant les remplacements dans les écoles de la circonscription		

A déplorer le contrat non renouvelé de Mme Geffard qui occupait un emploi de Vie Scolaire.

3 classes du côté des classes maternelles soit 81 enfants (7 de moins que l'an passé). La rentrée des plus jeunes a été échelonnée sur plusieurs jours.

Madame Jezequel, Directrice	Petite et grande section	27 élèves
Mme Letribot	Petite et moyenne section	25 élèves
Mlle Caron Mme Batard	Grande section	29 élèves

Ces professeurs d'école sont assistées par Mmes Mathe, Agram, Bouyer et Grasseau, et les assistantes des écoles maternelles (ATSEM).

Restaurant scolaire : Nos cuisinières, elles aussi ont fait leur rentrée dans... leur nouvelle cuisine ! Les premiers jours ont été plutôt fatigants : 4 fois plus de superficie, nouvelles machines, nouvelles conditions de travail, mais nos cuisinières se sont très vite adaptées et aujourd'hui ne voudraient pour rien au monde revenir en arrière.

Certes, il faut continuer à transporter les plats préparés jusqu'à la salle des Trainelles mais promis, à la rentrée des vacances de Toussaint enfants et personnel de service prendront possession de leurs nouvelles salles à manger. Nous sommes persuadés que nos rationnaires sauront apprécier ces nouvelles conditions de vie tout comme le personnel qui ont dû, depuis un an, travailler dans des conditions pas toujours faciles. Nous bénéficierons aussi à la rentrée des vacances de Toussaint d'un nouvel espace toilettes, espace qui nous l'espérons, sera apprécié et respecté de tous.

Mesdames Naud, Faure et Grasseau ont la lourde charge d'éveiller le goût de nos enfants avec une cuisine familiale. Pour les sensibiliser à des saveurs différentes un menu mensuel à thème est toujours proposé et chose promise, chose due, dès le retour dans les nouveaux locaux les frites reviendront sur les tables au moins une fois par mois avec parfois... un peu de ketchup !

Une nouveauté : suite à des demandes de parents il est désormais possible de faire une inscription au mois ou à l'année à la cantine, les règles d'inscription devront être respectées pour pérenniser le système.

Le périscolaire :

Comme l'an passé, des activités sont proposées aux enfants accueillis au périscolaire qui a lieu :

- le matin de 7h30 à 8h20,
- à la pause méridienne de 11h30 à 13h20 y compris le déjeuner à la cantine,
- et le soir de 17h à 18h45 après un goûter servi de 16h30 à 17 heures.

L'encadrement du périscolaire est assuré par Marion, Directrice du périscolaire assistée de Gaële animatrice, de Mmes Morin, Favreau et des ATSEM qui sont aussi chargées de l'entretien des locaux de l'ensemble du groupe scolaire.

Depuis le 12 septembre « l'aide aux leçons » a repris de 17 heures à 17 heures 30, trois fois par semaine, sous la houlette de Marion assistée de Valérie Bouyer et de bénévoles qui ont la gentillesse de se relayer et que l'on remercie chaleureusement. Une vingtaine d'enfants y participent.

Une réunion relative à l'organisation du périscolaire devrait avoir lieu dans les semaines à venir, les parents en seront avisés individuellement en temps voulu.

Merci au personnel pour leur sérieux et leur dévouement.

Bienvenue aux nouveaux dans notre commune.

*Bon courage et
bonne année scolaire à tous.*

Annie Merveilleux
Adjointe aux Affaires Scolaires



Relais assistantes maternelles
de La Jarne / Angoulins

Bulletin d'infos du Relais « la smala »

Nov 2011

Atelier lors des matinées assistantes maternelles et des matinées familles :

« Catherine raconte... »

Catherine revient cette année, avec son panier rempli d'histoires et de surprises !! Lors des matinées ouvertes aux assistantes maternelles, 2 séances sont proposées : une à 9h45 et une autre à 10h30 pour permettre à chaque assistante maternelle de choisir le moment qui correspond le mieux aux rythmes des enfants.

Quant aux matinées ouvertes aux familles, une seule séance sera proposée à 10h. Ces jours-ci, le Relais est ouvert comme d'habitude dès 9h30 et jusqu'à 11h30.

Atelier lors des matinées familles :

« on bouge avec Yannick »

Comme l'an passé, Yannick vous invite à des séances de motricité à partager avec votre enfant : On court, on saute, on joue... et on se repose !

Cet atelier débute à 10h, mais le Relais est bien sûr ouvert dès 9h30.

En novembre 2011 à « la smala »

Lundi	Jeudi
	3 Accueil des assistantes maternelles
7 Accueil des assistantes maternelles	10 Accueil des familles
14 Accueil des assistantes maternelles Atelier: Catherine raconte...	17 Fermé: réunion inter-RAM.
21 Accueil des assistantes maternelles	24 Accueil des familles Atelier: Catherine raconte...
28 Accueil des assistantes maternelles Atelier: Catherine raconte...	

Pour tout renseignement :

Anne Sausseureau,
Responsable du relais
05 46 44 41 05
rampirouette@yahoo.fr

((Diagnostic Enfance / Jeunesse

Le 22 septembre, le Conseil Municipal a recruté le bureau d'étude ID&ES pour réaliser un diagnostic enfance/jeunesse sur la commune.

Le questionnaire joint à ce bulletin, que vous voudrez bien compléter, permettra à Florent Gauvignon, consultant, de rencontrer les familles.

Réservez-lui un bon accueil. Votre participation nous sera précieuse et utile afin de connaître au mieux les besoins de la commune dans ce domaine.

((Ecole de la Pierre levée :

Découverte inédite au golf de la Jarne

Fin septembre et début octobre, deux semaines consécutives, les jeudis et vendredis, trois classes soit 73 élèves de l'école élémentaire de La Jarne ont bénéficié d'une initiation au golf et au tennis.

Les déplacements entre l'école et le golf ont été faits en bus pour les plus jeunes et à bicyclettes pour les autres (CM1 et CM2). Les écoliers du CP, du CE1 et du CE2 étaient accompagnés par leurs enseignants Mesdames Florence Accary et Solange Larmaillard et le directeur de l'école Monsieur Jean-Christophe Méreau. Quelques parents d'élèves étaient aussi du voyage.

Les cours dispensés par les deux pros du club (diplômés d'état) et l'affrètement des bus ont été entièrement pris en charge par l'Association Sportive de Pique-Fesse. Successivement, les jeunes



Jarnais ont pu acquérir dans une ambiance studieuse et joyeuse les gestes de base du golf (swing, putting...) et parfaire au tennis leurs services, leurs coups droits et leurs revers.

Enchantés par cette expérience golfique inédite, ils ont tous émis le désir de revenir souvent et au plus vite au practice, sur le fairway et sur les greens...

Michel Duquenne
Président de l'ASPF

RUGBY

La CDA de La Rochelle invite 8 jeunes de la commune au match La Rochelle/Aix en Provence qui se jouera le samedi 17 décembre 2011.

Si tu as entre 13 et 18 ans, contacte vite la mairie au 05 46 56 63 64 afin de réserver ta place.

((Inscriptions sur les listes électorales



L'année 2012 sera une année électorale particulièrement importante.

Les personnes non encore inscrites sur les listes électorales de la commune sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et ce avant le vendredi 30 décembre 2011.

De nouvelles cartes seront éditées pour l'ensemble des électeurs. Celles et ceux qui auraient constaté des erreurs dans l'actuel libellé (orthographe de nom, date et lieu de naissance, adresse,...) sont invités à les signaler au secrétariat de la mairie avant la fin d'année.

((Orange ne passe pas !!!!



Nombreux sont ceux qui se plaignent qu'à La Jarne les téléphones portables marchent très mal et même pas du tout, dans certains endroits du village. D'autres me disent que, plus la réception est mauvaise, plus les risques d'exposition aux ondes électromagnétiques sont importants. Or nous avons été contactés en mairie par le service technique d'Orange car les opérateurs sont eux aussi interpellés pour ces mêmes raisons. Le dit opérateur nous demande d'envisager la mise en place d'une antenne cylindrique du même type que celle sur la photo. L'impact visuel serait très limité car les nouveaux modèles sont discrets et l'implantation choisie sur le terrain de foot la positionnerait à une distance raisonnable. Le dossier n'est pas bouclé car nous étudions la contrepartie que nous sommes en mesure d'en attendre.

Guy COURSAN



yélo

→ Info
0 N°Azur 0 810 17 18 17
www.yelo-larochelle.fr

Ligne
37

**La Jarne
Aytré
La Rochelle**

Horaires en vigueur
à compter du 5 septembre 2011

Depuis le 5 septembre 2011, les horaires des lignes de bus ont changé. Ces derniers sont disponibles en mairie, sur le site de la RCTC de La Rochelle ainsi que sur le site de la commune www.lajarne.fr

AIDE AU TRANSPORT

Le CCAS de La Jarne propose de venir en aide aux collégiens et lycéens boursiers qui empruntent les transports scolaires. Vous voudrez bien vous faire connaître en mairie muni des documents suivants :

- Certificat de scolarité
- Attestation attribution bourse

UN NOUVEAU PHARMACIEN

Le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens du Poitou-Charentes vous fait part de l'installation de :

Monsieur Eric Hervo
Docteur en Pharmacie
diplômé de la faculté de Rennes

qui succède à Madame Priouzeau à La Jarne, 100 route nationale, à compter du 1^{er} octobre 2011.



L'arrivée des Filles du Roy en Nouvelle France

Au dix-septième siècle, il faut du courage pour traverser l'Atlantique. La traversée se fait dans des bateaux où tous les voyageurs sont entassés les uns sur les autres. Ces traversées sont longues et il y a souvent des maladies. Un équipage peut être considérablement réduit par les malades qui succombent en route. Pourtant, des colons sont venus s'établir et travailler dans ces terres lointaines, mais il y a aussi de nombreuses femmes qui ont décidé de contribuer à la construction de ce nouveau monde. Cependant, il y avait toujours deux fois plus d'hommes que de femmes dans la colonie en 1660. Les quelques 1235 « pionniers » établis dans les basses terres du Saint-Laurent craignaient de voir leur monde disparaître : n'étaient-ils pas trop peu nombreux, tenus en joug par les Iroquois, dans l'impossibilité de créer des familles ?

Louis XIV et son ministre Colbert entendirent les appels du gouverneur de Trois-Rivières, et l'évêque de Québec. De 1663 à 1673, on y envoya des femmes pour « aller faire des familles ». Le Roi prit en charge leur recrutement, leur habillement, leur déplacement en France et sur mer, ainsi que leur établissement en Canada. Plus de 500 de ces 770 pupilles royales étaient orphelines et provenaient de Maisons de charité de Paris, Rouen et La Rochelle. On fit partir de La Rochelle le 30 juin 1663, à destination de Québec, 225 Français pris en charge par la Couronne ; parmi eux, 36 femmes célibataires ou veuves. D'origine modeste, ces filles respectables sont préparées et pour certaines converties au Couvent de La Providence à La Rochelle. Ce fut le premier contingent de Filles du Roy, arrivé à Québec le 22 septembre 1663.

Louise Gargottin de La Jarne est l'une de ces filles. Née en 1637 de Jacques et Françoise Bernard, Louise se maria 2 fois, aura 6 enfants de son premier mariage et décèdera le 10 novembre 1698 à Château-Richer, Montmorency, Québec. Louise Gargottin est l'aïeule de centaines de milliers de Nord-américains dont la chanteuse Céline Dion, et en cela elle honore La Jarne. Si un jour notre village cherche un nom pour une rue ou un square, il nous faudra penser à Louise.

Les Filles du Roy sont commémorées au Québec. Des événements sont prévus en 2013. Si vous voulez en savoir plus www.lesfillesduroy-quebec.org

Recherches fournies amicalement par M. René Baudry

*Serge Torlini
membre de la commission communication*